

CLIP MCW

Détecteur infrarouge sans fil PowerCode de type Faisceau



Mode d'Installation

1. INTRODUCTION

Le CLIP MCW est le détecteur sans fil PIR le plus petit et le plus élégant qui soit de type faisceau à usage en intérieur, facile à installer. Son fonctionnement est basé sur une nouvelle technologie de pointe brevetée de traitement numérique des signaux et d'acquisition de données FM.

Intégrant en un seul boîtier 3 détecteurs différents dont chacun est programmable, cette technologie moderne optimise la performance du détecteur à l'endroit spécifique de son installation. Ceci permet une meilleure capture et virtuellement aucune fausse alarme.

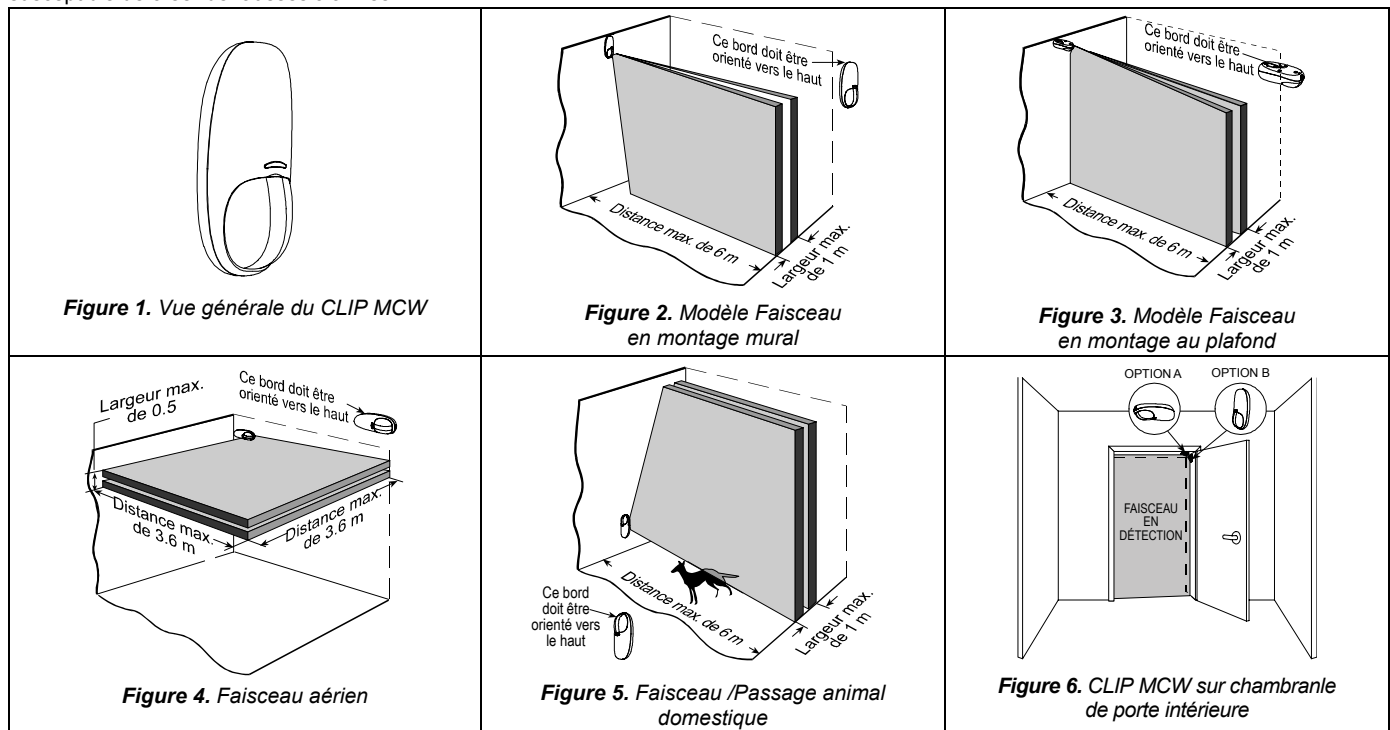
La supériorité de performance de ce détecteur est obtenue par l'application de la version améliorée de l'algorithme de **Reconnaissance des mouvements réels - True Motion Recognition™ (TMR)**. Ce procédé avancé d'analyse du mouvement permet au CLIP MCW de faire la distinction entre un véritable mouvement produit par un corps humain et toute autre perturbation susceptible de créer de fausses alarmes.

Après la détection, l'appareil se désarme automatiquement pour économiser la batterie. Il se réarme (se remet en mode "prêt") si aucune autre détection ne survient dans les 2 minutes qui suivent la première.

Le CLIP MCW présente les caractéristiques suivantes :

- Très faible consommation électrique,
- Compensation thermique contrôlée par microprocesseur,
- Une cellule hermétique qui protège le système optique,
- Interrupteur d'autoprotection du couvercle,
- Interrupteur d'autoprotection arrière (en option),
- Protection contre la lumière blanche,
- Élégamment stylé, boîtier robuste.

Les divers types de couverture et alternatives de montage sont illustrés en détail sur les Figures 2 à 6.



2. SPECIFICATIONS

CARACTERISTIQUES OPTIQUES

Type de détecteur : capteur pyroélectrique à faible bruit et double élément.

Nombre de faisceaux : 2

Positions de montage : cf. Figures 2 à 6.

Réglage de la portée : longue (6 m), moyenne (4 m) et courte (2 m) (sélection par cavalier).

ALIMENTATION ELECTRIQUE

Batterie interne : pile Lithium 3V, de type CR123A. En installation UL, n'utilisez que Panasonic ou Sanyo.

Capacité nominale de la batterie: 1450 mA/h.

Durée de vie de la batterie (diodes LED allumées): 3 ans (en utilisation caractéristique).

Test électrique de la batterie : effectué dès insertion de la pile et par périodes de plusieurs heures.

Microprocesseur : 8-bit, CMOS à faible puissance.

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Indications visuelles :

La diode LED s'allume pendant 3 secondes lors de la transmission de messages d'alarme et d'autoprotection et lors de la détection de mouvements en mode de test de passage.

La diode LED clignote à l'allumage jusqu'à la stabilisation de la mise sous tension (environ 2 minutes), ou après avoir rétabli la couverture (en appuyant sur l'interrupteur d'autoprotection).

La diode LED ne s'allume pas lors de la transmission des messages de supervision.

Période d'alarme : environ 3 secondes.

Minuterie de réarmement : réarme le détecteur 2 minutes après la dernière alarme.

CARACTERISTIQUES RADIO

Fréquence (MHz) : 315 (version U.S.), 433,92, 868,95, 869,2625 ou autre selon les exigences locales.

Séquence de transmission : 3 paquets de données à intervalles variables en 3 secondes.

Codage : code ID de 24 bits, plus de 16 millions de combinaisons possibles.

Longueur totale des messages : 36 bits.

Alerte d'autoprotection : rapportée lorsque se produit un événement d'autoprotection et avec tout message qui lui est consécutif, jusqu'à rétablissement de l'interrupteur d'autoprotection.

Message de supervision : émission de signal à intervalles de 60 minutes (version U.S.), de 15 minutes (version Royaume Uni) ou selon les normes locales.

MONTAGE

Hauteur : 1,8 – 2,4 m (6 - 8 ft).

Options d'installation : cf. Figures 9 à 13.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Température de fonctionnement : de -10°C à 50°C (14°F à 122°F).

Température de stockage : de -20°C à 60°C (-4°F à 140°F).

Protection RFI : > 20 V/m à 1000 MHz.

Conformité à Standards: EN 50131-1, catégorie 2, classe II

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Dimensions (H x L x P) : 105 x 35 x 30 mm (4-1/8 x 1-3/8 x 1-3/16 in.).

Poids (batterie incluse) : 60 g (2.1 oz).

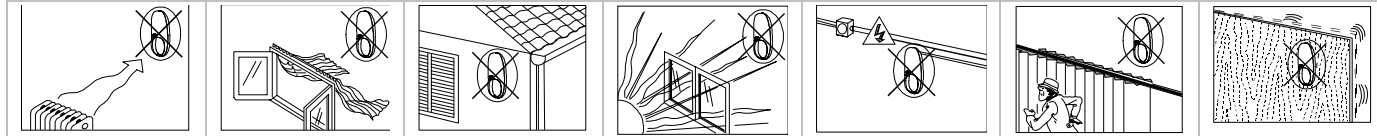
Couleur : blanc.

BREVETS

Brevet U.S. 5,693,943 (autres brevets en instance).

3. INSTALLATION

3.1 Guide général



3.2 Montage régulier

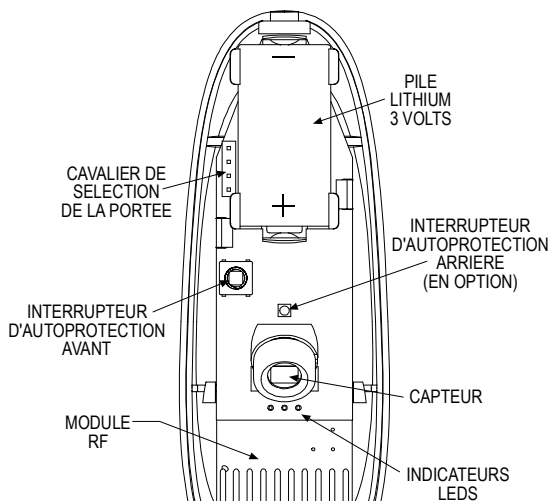


Figure 7. Vue de l'intérieur

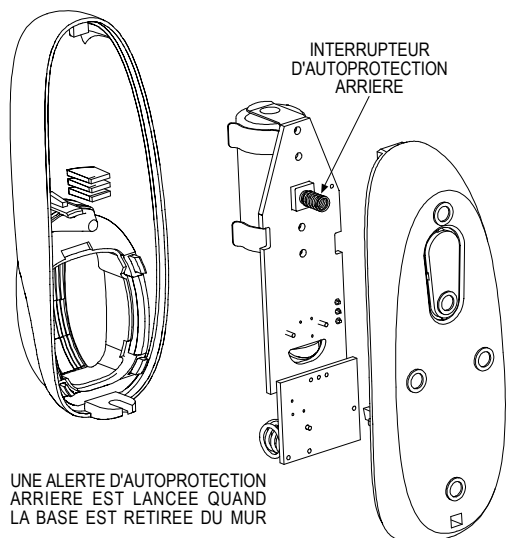


Figure 8. Vue (de dos) de l'autoprotection arrière

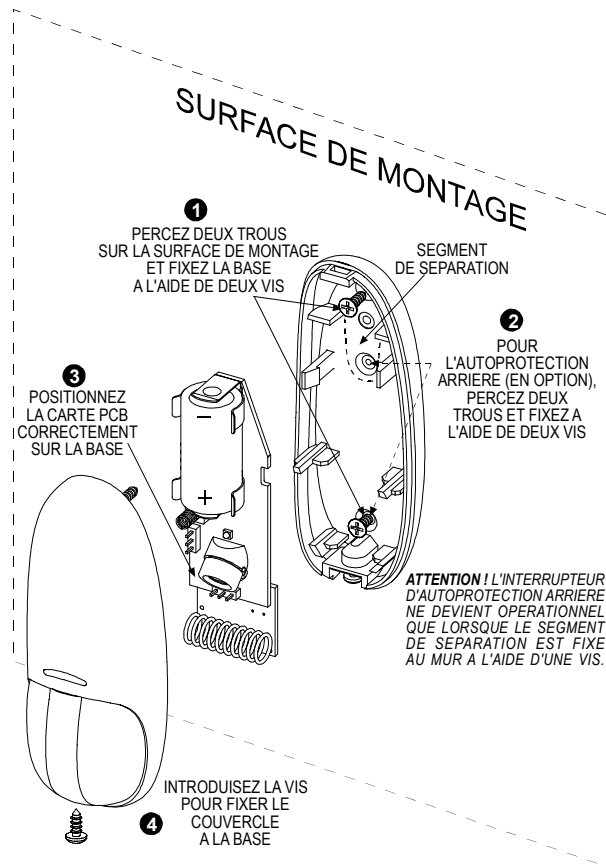


Figure 9. Montage en surface

Remarques :

- 1) Après avoir installé l'appareil, vérifiez qu'aucune fissure n'apparaît dans le boîtier du détecteur. Par exemple, autour des trous prévus pour les vis.
- 2) Retirez la pile avec les doigts, et non pas un tournevis.

3.3 Installation du support

Remarque : lors de l'installation avec support, l'autoprotection arrière n'est pas opérationnelle.

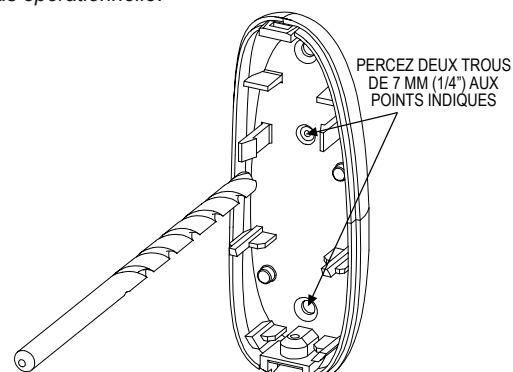


Figure 10. Perforations

REMARQUE : LE SUPPORT OFFRE DEUX OPTIONS DE MONTAGE POUR UNE PORTEE DE DETECTION OPTIMALE

* EMPLOYEZ CES DEUX TROUS POUR AUGMENTER LA GAMME DE DETECTION DE 5°

** EMPLOYEZ CES DEUX TROUS POUR AUGMENTER LA GAMME DE DETECTION DE 10°

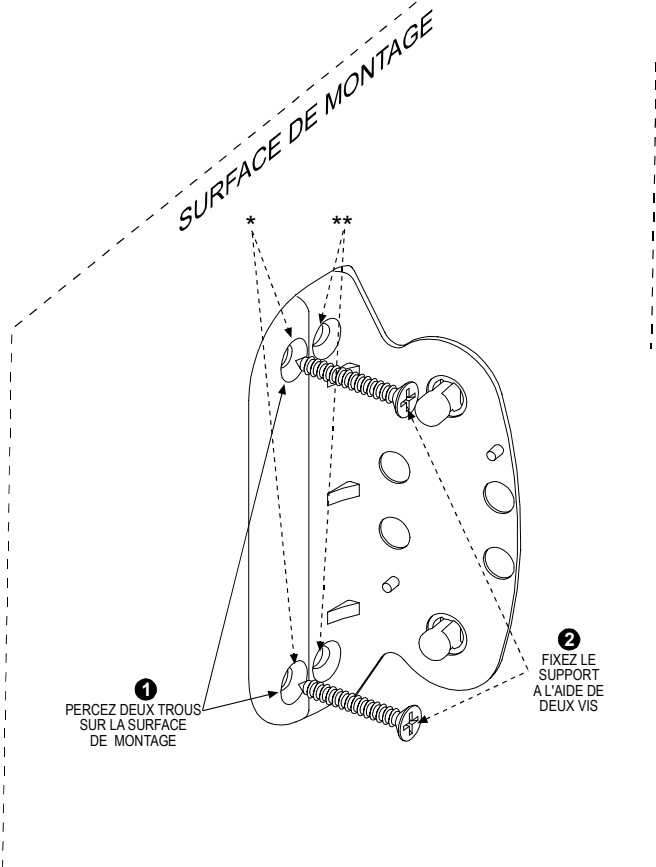


Figure 11. Installation du support sur surface plane

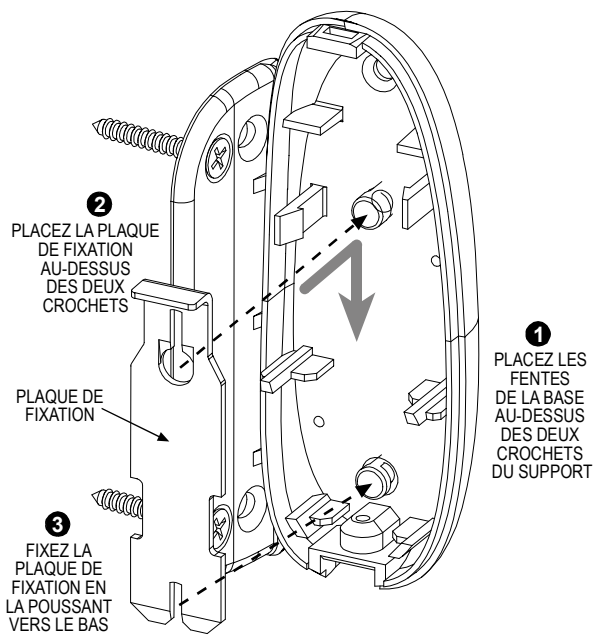


Figure 12. Fixation du socle à la base

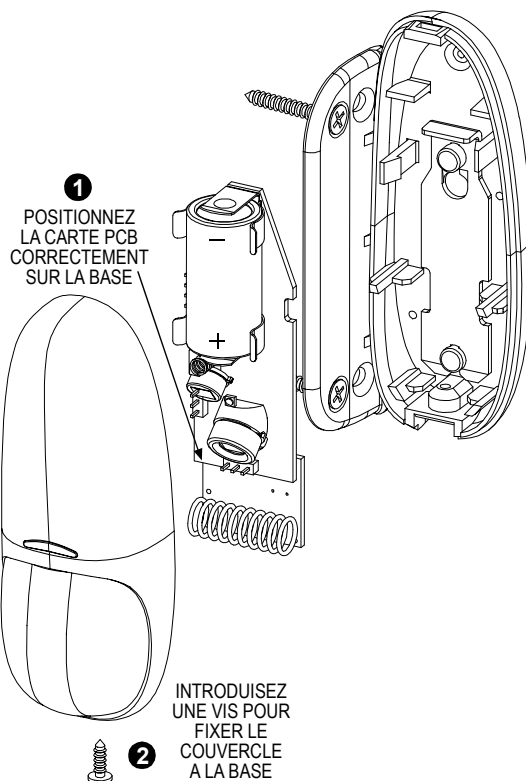
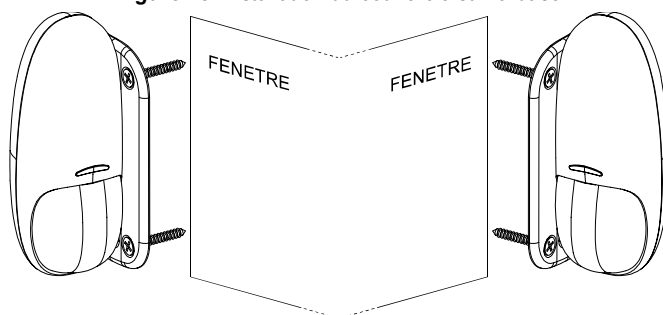


Figure 13. Installation du couvercle sur la base



Remarque : le CLIP MCW peut être monté d'un côté ou de l'autre d'une fenêtre.

Figure 14. Montage des deux côtés d'une fenêtre

3.4 Réglage de la portée de détection

Un cavalier à 4 broches permet de sélectionner l'une des 3 portées, selon le type d'installation, applicable au faisceau (cf. Figures 7 et 15).

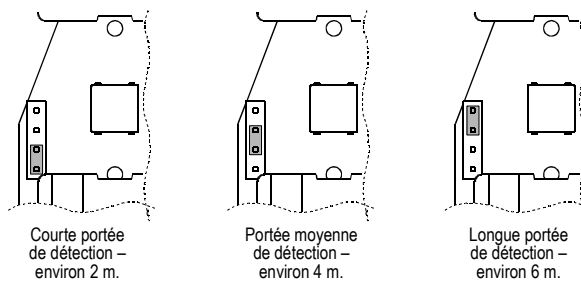


Figure 15. Réglage de la portée à l'aide du cavalier

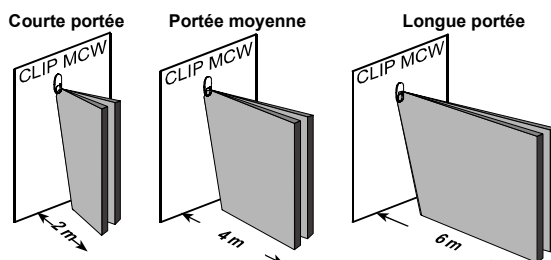


Figure 16. Diagramme de réglage de la portée de détection

Le réglage de la portée de détection a pour but d'optimiser le traitement des signaux et d'assurer un haut degré d'immunité aux fausses alarmes.

Installez le cavalier de réglage de la portée dans la position souhaitée et assurez-vous que la zone à protéger s'inscrit dans la couverture sélectionnée (cf. figure 16). Effectuez un test de passage à pied (reportez-vous pour cela au § 3.5) afin de vérifier le bon fonctionnement du système.

3.5 Test de passage à pied

A. Placez le couvercle et serrez la vis. Attendez que le détecteur se stabilise (l'indicateur LED s'arrête de clignoter environ deux minutes après la fermeture du couvercle).

B. Traversez lentement la zone protégée en marchant jusqu'à son extrémité (dans des directions opposées). L'indicateur LED s'allume pendant environ 3 secondes chaque fois que vous entrez ou sortez d'un faisceau.

Important : réalisez un test de passage à pied au moins une fois par semaine pour s'assurer du bon fonctionnement du détecteur.

Remarque : pendant les 15 minutes suivant la fermeture du couvercle, le détecteur se met en mode de test de passage. Tant qu'il est réglé sur ce mode, le voyant lumineux LED clignote à chaque détection quel que soit le réglage du cavalier des diodes LED, et le détecteur émet à chaque fois que survient un événement de détection.

4. A SAVOIR

- Pour tester le bon fonctionnement de la sirène (en tonalité faible) et son voyant lumineux, il suffit d'appuyer pendant 3 secondes sur l'interrupteur de test automatique.
- Pour enregistrer la sirène dans la mémoire du PowerMax+, il suffit d'appuyer momentanément sur l'interrupteur de test automatique (Le PowerMax+ doit reconnaître le code d'identification unique de la sirène pour transmission et supervision des commandes).
- Une fois l'enregistrement terminé, refermez le couvercle de la sirène et réalisez un TEST de DIAGNOSTIC, en suivant les instructions détaillées au § 5.2 du guide d'installation du PowerMax+.
- Pour annuler un enregistrement si nécessaire, veuillez vous reporter aux instructions du guide d'installation du PowerMax+.
- Avant de retirer la sirène de la surface de montage; veuillez :
 - effacer l'enregistrement de la sirène de la centrale.
 - accéder au mode installateur et taper le code correspondant. Ce n'est qu'ensuite que vous pourrez retirer la sirène sans la déclencher.

La version 315 MHz de cet appareil est conforme aux normes FCC Part 15. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes: (1) Cet appareil ne doit pas provoquer de puissantes interférences, et (2) Cet appareil doit tolérer toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT! Tout changement ou toute modification de ce produit, non expressément autorisé par l'autorité responsable de l'agrément, peut faire perdre à l'utilisateur son droit à employer le dit appareil.

Cet appareil a été testé et reconnu conforme aux restrictions des équipements numériques de Classe B, conformément aux recommandations du FCC (Part 15). Ces restrictions sont destinées à offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les lieux résidentiels. Cet appareil génère, utilise et peut émettre une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles pour la réception radio / télévision. Néanmoins, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produisent pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque de telles interférences, pouvant être vérifiées en l'activant et en le désactivant, l'utilisateur est invité à éliminer les interférences en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Connecter l'appareil à une prise différente de celle alimentant le récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté.

Fréquences allouées aux équipements radio dans les pays de la Communauté Européenne

- 433.92 MHz sans restriction dans tous les pays de la CE
- 315 MHz interdit dans tous les pays de la CE
- 868.95 MHz (large bande) autorisée dans tous les pays de la CE
- 869.025 MHz et 869.2625 MHz (bande étroite) sans restriction dans tous les pays de la CE

GARANTIE

Visonic Ltd. et/ou ses filiales et entreprises liées (ci-après désigné par "le fabricant") certifie que ses produits (ci-après désignés par "le produit" ou "les produits") sont conformes aux plans et spécifications qu'il en donne et les garantit pièces et main d'œuvre pour une période de douze mois à compter de la date d'expédition par le fabricant dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normal. L'obligation du fabricant se limite à réparer ou à remplacer (selon sa décision) le produit ou tout élément le constituant au cours de cette période de garantie. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des frais liés au démontage et à la réinstallation du produit. Afin de pouvoir être réparé ou remplacé sous le couvert de la garantie, le produit doit être renvoyé au fabricant port payé et assuré.

La présente garantie ne s'applique pas dans les cas suivants : installation incorrecte, mauvaise utilisation, non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, altération du produit, mauvais entretien, accident, modification et réparation par une personne non agréée par le fabricant.

La présente garantie est exclusive et remplace toutes autres garanties, obligations ou responsabilités écrites, orales, expresses ou implicites, y compris toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier ou autre. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable envers qui que ce soit de tout dommage consécutif ou accidentel résultant du non-respect de la présente garantie ou de toutes autres garanties telles que mentionnées plus haut.

La présente garantie ne doit pas être changée, modifiée ou étendue et le fabricant n'autorise quiconque à agir en son nom pour changer, modifier ou étendre la présente garantie. Cette garantie ne s'applique qu'au produit uniquement. Tous les autres éléments, accessoires ou fixations à d'autres dispositifs utilisés conjointement avec le produit (y compris les piles et batteries) sont exclusivement sous le couvert de la garantie qui leur est propre, pour autant qu'une telle garantie existe. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque dommage ou d'une quelconque perte résultant directement, indirectement, accidentellement ou consécutivement d'un dysfonctionnement du produit dû aux équipements, accessoires ou fixations et autres (y compris les piles et batteries) utilisés conjointement avec le produit.

Le fabricant n'assume pas que le produit ne pourra en aucun cas être mis en péril ou en échec, que le produit empêchera tout risque de décès, de blessure corporelle et/ou personnelle et/ou de perte de propriété en cas de cambriolage, de vol, d'incendie ou de tout autre événement et que le produit produira en toutes circonstances une alarme ou une protection appropriée. L'utilisateur est bien conscient du fait qu'un système d'alarme correctement installé et entretenu ne peut prétendre à d'autres fins que de limiter les risques de cambriolage, de vol, d'incendie ou de tout autre événement susceptible de se produire en l'absence d'alarme et qu'il ne constitue nullement une assurance ou une garantie contre la survenance d'un tel événement, ni contre celle d'un décès, d'un dommage corporel ou d'une perte de propriété qui en résulterait.

Par voie de conséquence, le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un décès, d'une blessure corporelle et/ou personnelle et/ou d'une perte de propriété ou de toute autre perte pouvant résulter directement, indirectement, accidentellement ou consécutivement du fait d'un dysfonctionnement du produit. Cependant, si le fabricant est tenu responsable, que ce soit directement ou indirectement, d'une perte ou d'un dommage quelconque relevant du champ d'application de cette garantie limitée ou d'une autre manière quelle qu'en soit la cause ou l'origine, le montant auquel le fabricant pourrait de ce fait être condamné à titre de dommages et intérêts ne pourra en aucun cas excéder le prix d'achat du produit et constituera le seul et unique recours qui pourrait être exercé à son encontre.

Attention : l'utilisateur doit respecter les instructions d'installation et d'utilisation indiquées. Il doit par dessus tout tester le produit et le système dans son ensemble au moins une fois par semaine. Il est possible que, pour diverses raisons incluant mais ne se limitant pas à des changements des conditions environnementales d'utilisation, à des perturbations électriques ou électroniques et à des modifications, le produit ne fonctionne pas de la manière attendue. Il est donc fortement recommandé à l'utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

6/91



Déclaration de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations de recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit.

Si vous ne rentrez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il soit renvoyé, identifié correctement par votre fournisseur.

Ce produit ne peut être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.



VISONIC LTD. (ISRAEL): P.O.B 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789, FAX: (972-3) 645-6788

VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020. FAX: (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK): FRASER ROAD, PRIORY BUSINESS PARK, BEDFORD MK44 3WH. PHONE: (0870) 730-0800 FAX: (0870) 730-0801

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2006 CLIP MCW DF3594- (REV. 0, 10/06)

Translated from DE3594- Rev. 1



MADE IN ISRAEL